

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-quatre,**

**Le jeudi cinq septembre à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 29/08/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

**N°2024-041 Etudes charpentes salle omnisport et salle paroissiale**

Lors du conseil municipal précédent, Mr Michonneau Thomas a rencontré Mr Joël Bernard afin que soit effectué des études de charpente pour les deux salles.

Nous avons reçu une proposition de la SARL Armorique Etudes pour la somme de 7.750 € HT pour les deux salles. Une approche a été faite également au SIEDS pour la faisabilité d'autoconsommation collective.

Après avoir étudié les deux proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- De **CONFIER** l'étude de charpente de la salle omnisport à la SARL ARMORIQUE ETUDES
- De **CONFIER** l'étude de charpente de la salle paroissiale au SIEDS
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 5 septembre 2024

Secrétaire de séance  
Thomas MICHONNEAU

Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU

